

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 81 Eveil 3			
Code	PEIM3B81PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Anne LISART (anne.lisart@helha.be) Anne-Françoise MARCHAND (anne-francoise.marchand@helha.be) Sophie KILESSÉ (sophie.killesse@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons Arnaud PITOUT (arnaud.pitout@helha.be) Nancy SCHILTZ (schiltzn@helha.be) Véronique HORVATH (horvathv@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies Véronique DE TILLESSE (veronique.de.tillesse@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Sophie DE TOLLENAERE (sophie.de.tollenaere@helha.be) Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be) Arnaud PITOUT (arnaud.pitout@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretien un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**

- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se documenter sur un sujet donné et de mener une recherche documentaire afin de nourrir sa réflexion et sa pratique,
II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de rechercher et d'utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique,
V. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de construire des approches didactiques variées et/ou pluridisciplinaires transposant les notions théoriques abordées dans les différentes activités d'apprentissage composant l'unité d'enseignement.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B81PPA	Formation scientifique	15 h / 1 C
PEIM3B81PPB	Formation historique	15 h / 1 C
PEIM3B81PPC	Formation géographique	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B81PPA	Formation scientifique	10
PEIM3B81PPB	Formation historique	10
PEIM3B81PPC	Formation géographique	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation scientifique			
Code	22_PEIM3B81PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage permettra aux étudiants de comprendre concrètement ce qu'est un travail d'interdisciplinarité.

Elle mettra en évidence l'importance du vécu corporel comme base des apprentissages.

Elle donnera l'occasion aux étudiants de construire une mallette pédagogique interdisciplinaire mettant en lien les cours d'éducation corporelle et d'éveil scientifique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Découvrir et analyser des mallettes pédagogiques
- Construire une mallette pédagogique et envisager une exploitation possible en primaire
- Vivre et analyser des activités interdisciplinaires (sciences/éducation corporelle)

- Concevoir un dispositif d'enseignement qui intègre l'éveil scientifique et l'éducation corporelle en lien avec la mallette et, si possible, le tester, l'évaluer et le réguler

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Découverte du concept de mallette pédagogique.
2. Présentation et vécu d'activités interdisciplinaires sciences/éducation corporelle.
3. Réflexion, par groupes, sur l'élaboration d'une mallette pédagogique interdisciplinaire (sciences/éducation corporelle) --> capacité à réinvestir la démarche vécue en y intégrant une exploitation en autonomie.
4. Construction, par groupes, de cette mallette pédagogique interdisciplinaire.

Démarches d'apprentissage

- Observation et analyse de mallettes pédagogiques
- Ateliers interdisciplinaires menés en collaboration avec le professeur d'éducation corporelle
- Réflexion par groupes sur ces ateliers visant la construction d'un dispositif d'enseignement qui intègre l'exploitation d'une mallette pédagogique interdisciplinaire. Idéalement, ce dispositif sera testé en stage, évalué et régulé

Dispositifs d'aide à la réussite

Un suivi méthodologique est assuré par le biais de feedback individualisé ou de groupe lors de la réflexion, de l'élaboration et de la construction de cette mallette pédagogique interdisciplinaire (éducation corporelle / sciences).

Sources et références

- Daro S., Graftiau M-C., Stouvenakers N. et Hindryckx M-N., Sciences en classe, Labor Education, 2011.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Des documents sont distribués au cours et doivent être complétés par une prise de notes personnelles.

Des compléments d'information peuvent être déposés sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence au cours est requise.

Un travail régulier est attendu de la part des étudiants en plus des heures en présentiel en vue de construire la mallette pédagogique.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation historique			
Code	22_PEIM3B81PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Arnaud PITOUT (arnaud.pitout@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le bloc 3 se situe dans la continuité des blocs 1 et 2.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours d'histoire vise à préparer les étudiants à aborder les cours d'éveil à l'école primaire dans une perspective interdisciplinaire.

L'histoire constitue ainsi un excellent moyen pour apprendre à apprendre.

Elle permet aux élèves de se doter d'outils pour aborder le monde contemporain, d'analyser la société avec un esprit critique et d'acquérir un esprit de synthèse indispensable à toute information humaniste

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La formation historique en 3e année est centrée sur la méthodologie de l'enseignement de l'Histoire à l'école primaire. Les cours visent à répondre aux questions relatives aux préparations de stage. A ce niveau, une large part est consacrée à une approche du milieu basée sur l'histoire locale et régionale.

Diverses questions historiques seront également abordées afin de parfaire les connaissances des étudiants.

Démarches d'apprentissage

L'enseignement concilie différentes démarches pédagogiques : cours ex cathedra, analyse de documents écrits et iconographiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Entretien individuel à la demande de l'étudiant

Sources et références

Programme d'Eveil - Formation historique et géographique, Initiation scientifique, Education par la technologie, Enseignement catholique fondamental, Bruxelles, 2016.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et documents.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une activité d'histoire devra être menée, de préférence lors du stage en 6e année primaire.

Il s'agit d'un projet individuel dont le but est d'établir une séquence d'histoire et d'en retirer une analyse réflexive après l'avoir donnée en classe.

En plus de cela, un second travail, réalisé pour le stage de P1, doit être fourni à titre individuel ou collectif (maximum 2 personnes). Il s'agit d'une leçon centrée principalement sur l'une des trois compétences listées lors du premier cours.

Les étudiants devront remettre ce second dossier le premier jour de la session de janvier présentant ce qu'ils ont réalisé en stage.

Les travaux écrits seront pris en considération dans le cadre de l'évaluation finale (100%).

En cas d'échec, des travaux analogues devront être remis au début de la deuxième session (le 16 août).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20				
Période d'évaluation			Trv	80	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La cotation du Q1 se fera sur base du travail réalisé dans le cadre du stage en P1 uniquement.

En Q2 et Q3, les étudiants devront déposer une version écrite de leurs travaux didactiques.

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation géographique			
Code	22_PEIM3B81PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie DE TOLLENAERE (sophie.de.tollenaere@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au sein de l'UE 81 Formation disciplinaire et didactique, le cours de formation géographique s'inscrit dans la continuité des cours de bloc 1 et de bloc 2. Il vise l'acquisition de concepts et de notions disciplinaires, didactiques et méthodologiques permettant aux étudiants de développer et/ou d'approfondir les compétences visées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Analyser les exigences du programme d'éveil géographique
- Construire des séquences d'éveil géographique adaptées au programme, au niveau et au vécu des enfants.
- Elaborer les traces et outils à fournir aux enfants.
- Préparer et corriger des activités de stage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

Compétence 5

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Compétence 6

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Programmes de l'enseignement fondamental: représentation spatiale, s'orienter, se déplacer dans l'espace.
- L'Union Européenne

- Le système solaire, les mouvements de la Terre et ses conséquences.

Démarches d'apprentissage

Travaux formatifs individuels et de groupes obligatoires.

Préparation et corrections des activités de stage (3 activités à donner avec fiches prépas individuelles et personnelles obligatoires)

Dispositifs d'aide à la réussite

Correction des travaux et préparations. Suivi des activités de réflexion et du travail des étudiants lors des périodes de cours ou lors d'entrevues à la demande de l'étudiant.

Sources et références

Manuels et revues destinées aux enseignants de l'enseignement primaire.

Grand Atlas De Boeck.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Powerpoints, photocopies, sites internet, matériel didactique, ...Notes de cours personnelles

4. Modalités d'évaluation

Principe

Maîtrise des matières, des savoir-faire et compétences enseignées.

L'orthographe et la maîtrise du français seront intégrées dans la note finale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20				
Période d'évaluation			Exe	80	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

La note finale en seconde session sera celle obtenue à l'examen écrit, la note de production journalière ne sera pas reportée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).